



# DEVELOPPEMENT DURABLE

## FICHE PRATIQUE

### Des conseils écofrugaux ... pour faire votre compost et économiser 60 euros<sup>i</sup> !

**Qu'est-ce que des conseils écofrugaux ?** Il s'agit de conseils qui vous permettront d'allier « qualités économiques et écologiques ».

Pour la petite histoire, le secteur Développement Durable de la Fédération nationale Familles de France s'est rapproché de Philippe Green, fondateur du site [www.ecofrugalproject.org](http://www.ecofrugalproject.org), qui souhaite donner à chacun envie de réduire son impact environnemental en montrant que, ce qui est bon pour la planète, peut aussi être bon pour le porte-monnaie. Pour cela il a recensé dans un ouvrage, le Guide Ecofrugal, des solutions faciles, économiques et écologiques. Vous l'aurez compris, pour 2014, nous nous engageons à vous accompagner dans vos bonnes résolutions pour agir en tant que consommateur responsable tout en faisant des économies. On vous fournira grâce à cette nouvelle collaboration des pistes d'actions efficaces, concrètes, déjà testées via des gestes simples à adopter au quotidien pour, comme le dit si bien le crédo d'Ecofrugal project : « *Dépenser moins, vivre mieux et agir maintenant* ».

**Qu'est-ce que le compost ?** C'est un mélange de matières organiques et végétales qui après un processus de conversion et valorisation naturel se transforme en un produit semblable à du terreau et utilisé comme engrais.

**Pourquoi faire son compost ?** Parce que pratiquement tous les déchets organiques, qui selon l'ADEME et Ecofrugal représentent « *chaque année par français 125 kg sur un total de 391 kilos de déchets ménagers produits* », peuvent être valorisés grâce au compost ce qui « *permettrait de réduire de presque d'un tiers vos ordures ménagères et donc de réduire aussi le coût financier pour la collectivité et par la même de ralentir l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères<sup>ii</sup>* ». Le compost permet donc de réduire ses déchets et cela en nourrissant le sol de façon naturelle et économique car composter permet de produire un amendement de qualité pour la terre et favorise la vie du sol.

« *De nombreuses communes, soucieuses de réduire la taxe d'ordures ménagères, se sont mises à offrir des composteurs individuels, renseignez-vous auprès de votre mairie !* »

**Qu'est-ce qui peut-être composté ?**

- Les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, copeaux, papier journal, cartons, plantes d'intérieur, etc.
- Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres à café et thé en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fruits et légumes abîmés, fanes de légumes, etc.
- Les déchets de jardin : tonte de gazon, pousses vertes, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc.

Pour que ces matières organiques se transforment et produisent un compost de bonne qualité, il vous faudra surveiller l'humidité et mélanger les différentes catégories de déchets en aérant bien les matières. P. Green ajoute « *en ville, ne mettez pas de viande, de déjection d'animaux, de fromage dans le bac pour éviter les mauvaises odeurs. N'oubliez pas de mélanger votre compost avec des matières sèches (broyat de branche d'herbes) pour équilibrer avec les matières vertes* ».

En revanche, surtout ne compostez pas du plastique, verre ou métal car ils ne se dégraderont pas et ne vous permettront pas d'avoir un compost de bonne qualité.

**Comment composter ?** Vous pouvez composter en tas en regroupant les déchets directement sur le sol, ni trop loin ni trop près de votre maison, ou bien en bac en bois, métal ou plastique, plus pratique si vous habitez en ville. Pour savoir si votre compost est prêt, sachant que cela oscille entre 2 mois à 2 ans en fonction des déchets utilisés, assurez-vous que son aspect est homogène, sa couleur sombre, son odeur proche de celle de la terre et que sa texture s'émiette. Si tel est le cas alors il est mûr et prêt à être utilisé !

**Témoignage Ecofrugal :** « *si vous vivez avec 2 enfants en pavillon et que vous disposez d'un jardin, vous pourrez composter l'intégralité de vos déchets alimentaires. Soit plus de 300 kilos d'engrais naturels potentiels (à raison de 125 kg de déchets alimentaires par personnes complétés par la biomasse du jardin). Son équivalent manufacturé - le terreau bio universel - coûte 10 € le sac de 50 litres, vous ferez donc une économie de 60 € .* »

**On a tous le pouvoir d'agir, ne sous estimez pas la portée de vos actions.  
A vos composteurs !**

<sup>i</sup> Source : Guide Ecofrugal fiche – composteur – devenez maître composteur !

<sup>ii</sup> Source : Guide Ecofrugal à télécharger gratuitement sur [www.ecofrugalproject.org](http://www.ecofrugalproject.org)